



## Universitätsbibliothek Paderborn

### **Acta Pacis Westphalicæ Publica**

Oder Westphälische Friedens-Handlungen und Geschichte

worinnen enthalten, was vom Jahr 1643. biß in den Monath October Anno 1645. zwischen Jhro Römisch-Käyserlichen Majestät, dann den Beyden Cronen Franckreich und Schweden, ingleichen des Heiligen Römischen Reichs Chur-Fürsten, Fürsten und Ständen, zu Oßnabrück und Münster gehandelt worden

**Meiern, Johann Gottfried von**

**Hannover, 1734**

**VD18 90103084**

§.XXVII. Ankunfft des ersten Frantzösischen Gesandten, Comte d'Avaux, zu Münster; Desselben Relation von seinem Einzug in Münster, an die Königin in Franckreich.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-51787](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-51787)

1644.  
Febr.  
Mart.

würde, einen Particulair-Frieden mit Dännemarek zu überkommen, welche Bedrohung aber die Französische Mediation um so verdächtiger machte.

Es declarirte auch SALVIVS, daß, wann die Französische Gesandten noch länger aussen blieben, er ohne auf sie zu warten, zu den Friedens-Tractaten schreiten wollte.

Der Kays. Beschwe- rung über der Schweden Verzug, auf den Congress zu kommen.

Die Kays. Gesandten zu Osnabrück aber berichteten sub dato 16. Mart. an Ihre Kays. Majestät, es sey noch wenig Anzeige oder Hoffnung von der Schwedischen Gesandten Herzukunft vorhanden, vielmehr schiene, daß alles, was vor und nach davon erschollen,

zur Betrug und Vortheil der Gegenseite angesehen gewesen sey, massen abermals dergleichen Zeitung von Herzukunft der Französische Gesandten nach Münster, ausgesprenget werde, da doch Salvivus erst vor 2. Tagen über Tische erzehlet habe, daß der Comte d'AVAUX, ehe er nach Münster kommen werde, vorher erst nach Hamburg verreisen, und von wegen der Crone Frankreich, die Interposition zwischen Dännemarek und Schweden abwarten, auch ehester Tagen sich dahin erheben würde, gestalt solches Particulair-Urwesen vorher abgethan und verglichen werden müste, ehe zu den General-Tractaten könnte geschritten werden.

1644.  
Febr.  
Mart.

## §. XXVI.

Die Kays. Gesandten sollen Schweden in dem Ceremoniel, mit Frankreich gleich tractiren.

Es vermehrte sich aber in wenig Tagen darauf, von neuem das Gerüchte, von des Legati OXENSTIERNA Herzukunft. Damit nun wegen des Ceremoniels keine Behinderung sich bey solcher Gelegenheit ereignen möchte, da zumahl die Kays. Majestät unterm 22. Febr. auch 1. Mart. Dero Gesandtschaft schon instruiret hatten, mit der Courtoisie und Visite gegen die Schwedische Gesandten, in allen Stücken es eben also, wie mit den Französische zu halten: gleichwol von dieser Intention, dem Salvio, durch die Dänischen Interpositions-Gesandten keine Eröffnung geschehen kunte;

So wurde der Dechant zu St. Johann in Osnabrück darunter gebraucht, welcher dem Salvio davon Nachricht ertheilte, der es auch wohl aufnahm, und es dem OXENSTIERNA zu überschreiben, sich erkührte.

Es ward auch Kays. Seitens, von solchem Vorhaben, den Dänischen Gesandten, durch den Kays. Residenten zu Hamburg, Eröffnung gethan, damit dieselben keinen Argwohn daraus schöpfen möchten, wann den Schweden auf solche Art begegnet würde.

## §. XXVII.

Ankunft des ersten Französische Gesandten, Comte d'AVAUX, zu Münster.

Ob aber gleich zu Anfang dieses Monats, wegen Herzukunft der Französische Gesandten, angeführter massen, es noch sehr zweiffelhafft aussähe; So kam jedoch, am 17. Mart. der Comte d'AVAUX, unermuthet zu Münster an; Und ob er wol seine Ankunst nicht vorhero notificiret, weil er incognito anlangen, und erst nach etlichen Tagen seinen öffentlichen Einzug in Münster halten wolte; So haben jedoch die Kays. Spanische und Venetianische Gesandten, ihm ihre Gutschen entgegen geschickt, und auf dem Felde gebührend begrüßten,

auch so viele Höflichkeit bezeugen lassen, daß der Graf solche gegen seine Königin sehr gerühmet, doch selbige zugleich dahin ausgedeutet hat, es stehe daraus ein starker Trieb zum einträchtigen Frieden, bey dem Gegentheile abzunehmen.

Der Graf SERVIEN hingegen, blieb wegen vorgeschäzter Unpäßlichkeit, im Haag zurück. Mit was vor Ceremoniel aber sonst, der Französische Ambassadeur zu Münster seinen Einzug gehabt habe; das steht aus nachfolgender seiner eigenen Relation zu ersehen.

de Munster le 18. Mars; 1644.

MADAME.

Desselben Relation von sei-

Je mets en tête la datte de cette Lettre, comme la meilleure chose que je puisse écrire à votre Majesté, & dont elle attend l'avis il y a long tems que

1644  
Mart.1644  
Mart.nem Einzug in  
Münster an  
die Könige in  
Frankreich.

que non obstant la contrariété du vent, quand j'ai été sur la Zuidersee, & les difficultés du chariot, quand j'ai pris le chemin de terre, j'arrivai hier en cette Ville. Je faisois état, MADAME, d'y entrer sans bruit cette première fois, afin d'avoir un jour ou deux, pour donner ordre à ma Maison, & pour laisser venir une partie de mon train, qui-n'a pû me suivre; mais la Courtoisie des Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi d'Espagne a rompu mes mesures, ils ont eû si grand soin de me faire compliment, que sans avoir été avertis de mon arrivée, comme c'étoit l'ordre, ils m'ont envoyé leurs Carosses à demie lieuë d'ici, & m'ont fait plus d'honneur, ou du moins plutôt, que je ne voulois. Ce cortége suivi de quantité de peuple, qui temoignoit beaucoup de joye, m'ôta la liberté de passer pour inconnu. J'estimai aussi, qu'il valoit mieux recevoir sur le champ les avances, qui nous sont faites par les Ennemis, & ne leur pas donner à l'abord quelque sujet de défiance, que de pourvoir à ma commodité, ni à l'ostentation de mon équipage, qui sera vû tout entier en d'autres occasions.

Le Gouverneur de la Ville fut celui, qui m'aborda le premier, & me salua de la part du Senat; après lui, deux Gentils-hommes du Comte de NASSAU; aux quels succedèrent un Gentilhomme de Monsieur SAAVEDRA, un autre de Monsieur ZAPPADA, le Secretaire de Monsieur l'Ambassadeur de Venise, & celui du Conseiller BRUN. Je les nomme à votre Majesté en l'ordre, auquel ils me parlerent tous separement, & avec des Carosses separés, & différentes livrées. Je n'ai encore pu sçavoir, si ce fut a dessein, ou par mégard, que le Secretaire de Venise s'entrejeta entre les gens du second & du troisième Plenipotentiaire d'Espagne; car Monsieur Contarini nous a écrit à la Haye, que le dit Sr. BRUN avoit cette qualité aussi bien que les autres, & qu'on devoit rendre le même honneur à tous trois. Il n'y eut rien à desirer aux civilités qu'ils me firent; Après m'avoir felicité de mon arrivée, & temoigné le desir de leurs Maîtres de me visiter bientôt, ils remontèrent chacun dans son Carosse, & me vinrent accompagner céans, ou ils n'oublierent pas de reiterer leurs complimens.

Comme nous entrions dans la Ville, on tira le Canon, toute la Guarnison, comme aussi la Bourgeoisie, étoient sous les armes, & firent plusieurs Saluades, le peuple étoit en foule par les ruës, les femmes aux fenêtrés, & aux portes des maisons, & mêmes les Ambassadeurs, qui ne se montroient qu'à demi. Jen'e stois pas, MADAME, en si mauvais ordre, que nous ne fussions une bonne heure à passer, mais il me manquoit trente chevaux, qui me viennent de Groningue, & autres choses, pour faire voir, quels soient les moindres Serviteurs de votre Majesté, & que la guerre ne nous a point apauvri.

J'ai envoyé ce matin deux Gentilshommes a Monsieur le Comte de NASSAU, un à Monsieur SAAVEDRA, un à Monsieur ZAPPADA, un Secretaire à Monsieur BRUN, & un autre à Monsieur CONTARINI. Ils les ont remercié de ma part de leur Courtoisie, & m'en ont encore rendu de nouvelles, spécialement le Comte de NASSAU, qui les a conduits jusqu'à la porte de la ruë, avec mille protestations de son affection envers moi. Monsieur SAAVEDRA a dit à celui, que je lui ay envoyé, que sur le bruit qui s'éleva hier, que je n'étois pas avec mon train, ils crurent que je voulois éviter leurs Complimens, parce qu'ils étoient bien assurez que j'y étois. On lui a répondu, que cela n'auroit été que différé, & pour deux jours seulement. Il a reparti, que si je fusse entré, sans qu'il eût rendu ce devoir au Roi très-Chrétien, il ne seroit pas demeuré dans Munster, après y avoir commis une telle faute. En un mot, MADAME, les Ennemis sont disposés à la Paix, ou bien il faut avoüer, l'artifice, dont ils se servent pour le faire croire, ne sauroit être plus exquis ni plus complet.

Ma 2

Le

1644.  
Mart.

Le Docteur Volmar, qui est aussi Plenipotentiaire de l'Empereur, ne m'ayant hier envoyé personne, je n'ai pas eu sujet aujourd'hui de le faire remercier. Monsieur Contarini m'a mandé avec grand soin, que c'est la faute des Gentilshommes du Comte de NASSAU, lesquels s'étoient chargés, de me parler au nom de leur Maître, & de ce Docteur; l'on m'a dit ailleurs, qu'il n'a qu'un méchant Carosse à deux chevaux, & n'a point d'hommes auprès de lui, pour employer à une action de Ceremonie. J'ai crû, MADAME, que Votre Majesté ne desaproveroit pas, que je reçusse cette excuse par l'entremise du Mediateur, vû même, que le Chef de l'Ambassade avoit satisfait abondamment à la Civilité, & ainsi j'ai fait faire Compliment audit Sieur Volmar, sur ce que j'avois appris de son intention. Il l'a reçu avec plaisir, & s'est comme plaint des gens de Mr. le Comte de Nassau, & quand Mr. l'Ambassadeur de Venise a sù, que je ne m'étois pas arrêté à cette omission, il a temoigné d'en être fort aisé, & a dit beaucoup de choses à la decharge de ce Docteur.

1644.  
Mart.

Les Bourguemaitres de cette Ville viennent de sortir de céans, où ils m'ont temoigné le respect qu'ils doivent à la France, & l'extrême besoin qu'ils ont de la Paix, & m'ont fait offre de tout ce qui depend de leurs charges; c'est le premier point de leur harangue; puis ils m'ont recommandé les interêts de leur Ville, dans les occasions qui s'en offriront, & ont conclu par des excuses d'un accident, qui est arrivé à quelques uns des Domestiques de Mr. Servien, les quels sont venus lui preparer son logis: Sur ce propos ils se sont loués de la conduite de mes gens, qui sont ici depuis trois mois, & ont dit être bien informés de l'ordre que j'ai soutenu dans ma Famille, pendant les autres Voyages que j'ai fait en Allemagne. Par là Madame, ils ont voulu me prier honnêtement de continuer, s'imaginans que les François ont toujours l'épée à la main, & se fondans encore sur quelques relations, qui leur sont venues de la Haye, où, Dieu merci, ceux de ma suite ne se sont point mêlés. Ils m'ont parlé Latin, & moi à eux, mais je ne me suis pas conformé à leur sens, comme à leur langage; car après avoir répondu civilement aux deux premiers points, je leur ai fait de grandes plaintes sur le troisieme; ils estimoient peu de chose ce qui s'est passé & je leur ai fait voir, que c'est un crime contre le Droit des Gens. Ils sont rudes en ce Pais, fort mal affectionés envers la France, c'est pourquoi il a été besoin de les civiliser & instruire, pour les obliger du moins au respect, si on ne peut avoir leur amitié.

Ils ont reparti, qu'ayant déjà sù mon sentiment par Mr. de Saint-Romain, ils ont fait emprisonner ce matin ceux, que l'on accuse d'avoir commis l'insolence, ce qu'ils n'avoient point voulu faire jusques à present; mais comme ils desiroient, que je me contentasse de ce châtement, j'ai répondu, ne pouvoir consentir à rien sans Mr. Servien, qui sera ici dans peu de jours, & que cependant les Prisonniers ne doivent point être elargis. Les Mediateurs en sont demeurés d'accord, & m'ont laissé avec de nouveaux compliments de part & d'autre.

Je n'écrirai point à Votre Majesté le detail de cette affaire, & de la querelle; cela se fera plus convenablement avec Mr. de Brienne. Il me suffira de dire à Votre Majesté, que des gens de la plus basse Condition, qui soient en cette ville, ont battu quelques Domestiques de Mr. de Servien, & les ayans poursuivis jusques dans leurs logis, ont même poussé la porte avec violence, & en jurant, qu'il falloit tout tuer; c'est en cette dernière action, qu'ils ont peché plus grièvement, car pour le surplus ils prétendent n'être pas les agreffeurs. Je suis &c. De Munster, le 18. Mars. 1644.

§. XXVIII.